DEPARTEMENT de la SEINE MARITIM ARRONDISSEMENT DE DIEPPE

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le 1 4 NOV. 2024

ID : 076-217602556-20241112-2024249-BF

VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2024/249/DEL/7.1 Séance du 12 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 novembre, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents: M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés: Mme INZANI Béatrice par M. MARTIN Jean-Marie, M. SEIGNEUR Pascal par Mme BRIFFARD Claudine, Mme CHAVES Hélène par M. GODEMAN Sébastien, M. RUELLOUX Samuel par M. BARBIER Michel, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé.

Absent: M. MANGEON Stéphen.

<u>e secrétariat a été assuré par : M. VASSI</u> Date de convocation : 06/11/2024	Nombre de Membres en exercice : 29	
Nombre de Membres présents : 22	Nombre de pouvoirs : 6	Absent: 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28	
Votes Contre : 0	Abstention: 0	- 0000

Objet: DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES - BUDGET VILLE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la décision budgétaire modificative sur le budget Ville, comme suit :

SECTION	V D'INVESTIS	SEMENT	
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
2128 pr 150 - Aménagements de terrains	16 000,00	28031 - Frais d'études	7 000,00
		2805 - Concessions	2 000,00
		2815731 - Matériel roulant	2 000,00
		281828 - Autres matériels de transport 281838 - Autre matériel	1 200,00
		informatique	1 800,00
		28188 - Autres	2 000,00
TOTAL	16 000,00	TOTAL	16 000,00

Envoyé en préfecture le 13/11/2024 Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID: 076-217602556-20241112-2024249-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	
60612 - Energie électricité 60613 - Chauffage urbain 64168 - Autres emplois aidés 6417 - Rémunération des apprentis 63512 - Taxes foncières 7391112 - Dégrèvement taxe d'habitation 64118 - Indemnités personnel titulaire 64138 - indemnités personnel non titulaire 6451 - URSSAF 6453 - Cotisations aux caisses de retraites 65821 - Déficit budget Théâtre 65821 - Déficit budget Musée 6811 - Dotation aux amortissements	- 150 000,00 - 100 000,00 - 30 000,00 - 8 000,00 - 10 000,00 - 12 000,00 116 000,00 20 000,00 35 000,00 14 000,00 48 000,00 16 000,00	70878 - Remboursement par des tiers 73132 - Taxe sur les pylônes	46 000,00 10 000,00	
TOTAL	56 000,00	TOTAL	56 000,00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise la décision budgétaire modificative sur le budget Ville, comme suit ci-dessus.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,

Michel BARBI

Le secrétaire de séance,
Julien VASSELIN